

RISQUES ET OPPORTUNITÉS DES TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Le numérique est au cœur des transformations du travail. C'est aussi un moteur de croissance dont il faut mieux tirer parti en veillant à la qualité des conditions de travail et de la vie au travail.

Le 12 mars prochain, la Direction Générale du Travail, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) d'Ile-de-France et la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING) organisent un colloque sur ce thème. Destiné à ceux qui sont en charge de la ressource humaine ou du système d'information dans l'entreprise : dirigeants, DRH, DSI, partenaires sociaux, comme aux chercheurs et acteurs de politiques publiques, il abordera en deux parties différents domaines concernés par les changements du travail liés aux TIC.

Il s'agit de considérer :

- *Les changements qui peuvent aboutir à des risques ou à des améliorations pour les conditions de travail ;*
- *Les pratiques émergentes des utilisateurs de TIC et les reconfigurations des organisations qui ouvrent de nouvelles perspectives pour la performance ou la création de valeur.*



PROGRAMME 1/3

09H30 : Accueil café

10H00 : Introduction

Par Jean-Denis Combrexelle, Directeur général du travail

Quand le numérique participe au renouvellement du cadre de travail

Le numérique contribue à transformer les déterminants essentiels du cadre de travail : les lieux, les temps, les liens fonctionnels, hiérarchiques, contractuels. Les dispositifs mobiles, de réseau, de communication synchrone et asynchrone, de production, créent de nouveaux contextes. L'individu expérimente le brouillage des frontières entre vie privée et vie professionnelle : à la clé, une plus grande autonomie mais également des débordements préoccupants. Quant aux organisations, elles peuvent gagner en souplesse et tirer parti des possibilités de collaboration étendues, mais elles doivent prendre en compte les contraintes parfois lourdes qui accompagnent des systèmes d'information centralisés ou, à contrario, les effets de désordre issus de la liberté des échanges et des communications que favorisent les TIC. Le numérique apporte des possibilités nouvelles pour concilier besoins et contraintes ou améliorer les performances, mais il peut également aboutir à des tensions au sein de l'entreprise ou dans la vie du salarié.

Journée animée par Jacques-François Marchandise, FING

10H30 : Témoignages

Nouvelles pratiques, innovations managériales ou organisationnelles que les TIC rendent possibles

Intervenants pressentis : Jérôme Introvigne Groupe Poul, Michel Lallement CNAM, Olivier Jouan SCOP Port Parallèle, Philippe Vogin Groupe Renault ...

11H30 : Table ronde

La stabilisation des frontières du temps et des lieux de travail est-elle envisageable ?

Intervenants pressentis : Catherine Carradot ANDRH, Laurence Le Douarin, université Lille 3, Laurent Mahieux CFDT cadres, Patricia Maladry Médecine du travail, ...

12H15-12H30 : Séance de questions

12H30- 14H00 : Déjeuner libre

14H00 : Reprise

Quand le numérique transforme le contenu du travail

Le numérique s'impose toujours davantage dans l'activité des entreprises en devenant l'outil central, le matériau ou la finalité du travail.

PROGRAMME 2/3

Les données numérisées sont au cœur de cette mutation du travail, centrée sur leur exploitation ou leur transformation. Elles deviennent le carburant, voire le nouvel or noir des entreprises ce qui ouvre de nouvelles perspectives de création de valeur. Mais leur déferlement fait surgir de nouvelles problématiques, surinformation, sécurité informatique, traçabilité, surveillance, qui peuvent être sources de tensions.

La numérisation des outils de travail et leur intégration dans des chaînes de process pilotées et alimentées par des données sont également un aspect essentiel de ce changement. L'individu peut devenir le serviteur des process de ces nouveaux temps modernes.

Parmi les nombreux enjeux de la numérisation du travail, la question du rapport avantages/risques se pose autant pour l'entreprise que pour ses salariés. Elle conjugue étroitement les facteurs économiques avec ceux liés au changement, à l'innovation et aux conditions de travail.

Eclairages

Les nouvelles interfaces hommes-machines : des opportunités pour le travail et des interrogations sur leurs usages

La révolution des « Big Data »

14H30 : Table ronde

L'entreprise et ses salariés face au déferlement des données : un modus vivendi est-il possible ?

Les enjeux liés aux données créent des tensions entre l'entreprise et ses salariés. Leurs aspirations et contraintes respectives peuvent diverger dans les domaines de la sécurité informatique, du BYOD, de la surveillance, du contrôle et de la traçabilité.

Pour autant, face à la surinformation, au besoin de confidentialité des données individuelles et collectives, une convergence d'intérêts peut exister. Un compromis est-il possible ? Quelle doit en être la part de confiance, et de contrat ?

Intervenants pressentis : Romain Chevalet ANACT, Luc Pierre-dit-Méry, SGMAP – DISIC, Le CIGREF, Sophie Vuillet –Tavernier CNIL

15H30 : Séance de questions

15H45 : Table ronde

Quelles nouveautés la numérisation du travail introduit-elle pour la création de valeur et les conditions de travail ?

Les perspectives offertes par l'exploitation des données ouvrent un champ nouveau de création de valeur. Certaines opportunités sont déjà identifiées mais bien d'autres pourraient émerger grâce, par exemple, au Big Data. Ces innovations amènent également une transformation du travail. Y a-t-il un bouleversement des conditions de travail dans ces nouveaux métiers de l'économie du savoir ?

PROGRAMME 3/3

La question se pose également dans la prise en compte des effets de la numérisation et de l'intégration des process pour ceux qui les servent, et du creusement des inégalités entre les salariés qui maîtriseront les outils les plus puissants et ceux qui n'y ont pas accès.

Intervenants pressentis : Daniel Kaplan FING, Antonio Casilli Telecom Paris Tech, Nicolas Colin Inspection générale des finances.

17H15 : Séance de questions

17H30 : Grand témoin

Stéphane Distinguin, Président de Cap Digital, DG de Faber Novel et membre du Conseil National du numérique

17H45 : Conclusion

Par **Laurent Vilboeuf, Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi en Ile-de-France**

Adresse : ASIEM, 6 rue Albert de Lapparent, 75007 Paris
[Inscriptions en ligne](#)

